

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



## Enquête de l'union européenne

### Pac/simplification: Bruxelles consulte les agriculteurs sur leur charge administrative

La Commission européenne a ouvert, comme annoncé, le 7 mars (et jusqu'au 8 avril) une [enquête en ligne](#) afin de recueillir directement les points de vue des agriculteurs de l'UE sur la charge administrative à laquelle ils font face. Parmi les questions posées: «Combien de temps consacrez-vous chaque année aux tâches administratives liées aux demandes d'aides et aux obligations de rapport?»; «Utilisez-vous des appareils mobiles pour fournir des photos géolocalisées?»; «Avez-vous eu recours à une aide extérieure pour préparer vos demandes d'aides de la Pac en 2023?». Les résultats préliminaires de cette enquête seront présentés d'ici la mi-avril, promet Bruxelles. L'exécutif européen mènera «en parallèle des entretiens avec les organisations paysannes pour compléter le tableau», afin d'avoir d'ici l'été «une vision plus précise des principaux obstacles administratifs rencontrés par les agriculteurs». Ces informations s'ajouteront à celles issues du Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture, lancé au mois de janvier, et dont la deuxième réunion se tient les 11 et 12 mars à Bruxelles (les suivantes sont programmées pour les 22-23 avril, 11-12 juin et 9-10 juillet). Sur cette base, la Commission européenne publiera à l'automne une analyse détaillée qui alimentera les réflexions sur la révision de la Pac.

Cliquez ici pour répondre à l'enquête  
[https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/Public\\_Consultation\\_EU\\_Simplification\\_2024rsc\\_point\\_of\\_view\\_2024](https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/Public_Consultation_EU_Simplification_2024rsc_point_of_view_2024)



## METEO

Il a plu de 1 à 6 mm cette semaine.

Au programme de la semaine : de la douceur en fin semaine et encore de la pluie quasiment tous les jours, une dizaine de mm annoncés.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)







## Stades et état des cultures

Les colzas ont encore poussé cette semaine, le stade D2 est observé dans quasiment toutes les parcelles.

*Colza au stade D2*



*Colza au stade E*



*Colza détruit par excès d'eau*





## Cultures de remplacement

Cultures de remplacement ([cliquez](#))



## Désherbage

**LONTREL** (à base de [Clopypalid](#)) : Réglementairement, ne pas dépasser le stade D2.  
 Toutefois pour des petites doses (0.2 l/ha), on peut aller jusqu'au stade apparitions des premières fleurs.  
 Ajouter 1% d'huile.

A utiliser par temps poussant : bonne hygrométrie et températures > 15°C

**Régulation de luzerne** = [Lontrel SG](#) 27 g/ha + huile 1 l/ha ou [Lontrel 100](#) à 0.2 L/ha + huile 1 l

### LONTREL SG : champ d'activité

ANNUELLES	STADES			VIVACES
	Plants	Juvs	Déveillé	
Anthémis	■	■	■	■
Matricaires	■	■	■	■
Carduus Bleuet	■	■	■	■
Chrysanthème des moissons	■	■	■	■
Saugeon commun	■	■	■	■
Lactuca	■	■	■	■
Galium aparine	■	■	■	■
Rapoupe de tournesol	■	■	■	■
Hémicthe fausse véronique	■	■	■	■
Lampyris commune	■	■	■	■
Erigeron du Canada	■	■	■	■
Androsace à feuille d'arrose	■	■	■	■
Picris	■	■	■	■
Echinos	■	■	■	■
Ammi élavé	■	■	■	■
Anthriscus commun	■	■	■	■
Scandale jouque de Venus	■	■	■	■
Tarlis des champs	■	■	■	■
Rapoupe liseron	■	■	■	■
Rapoupe des oiseaux	■	■	■	■
Rapoupe persicaire	■	■	■	■
Verce cultivée	■	■	■	■
Rapoupe de pois	■	■	■	■
Morille noire	■	■	■	■
Datura Stramoine	■	■	■	■
Chardon des champs	■	■	■	■
Lactuca des champs	■	■	■	■
Tournefortia pas d'âne	■	■	■	■
Armoise vulgaire	■	■	■	■
Pissenlit dent de lion	■	■	■	■
Rapoupe de chicorée	■	■	■	■
Rumex	■	■	■	■
Rapoupe amphibie	■	■	■	■
Casse tubéreuse	■	■	■	■
Trafie	■	■	■	■
Rapoupe de luzerne	■	■	■	■
Rapoupe de pomme de terre	■	■	■	■

■ Très sensible    ■ Sensible  
 ■ Moyennement sensible

Levée de chardons – pour les grosses doses de Lontrel sur colzas au stade D2 à E, ne pas mettre d'huile



Matricaires et bleuets développés – pour les grosses doses de Lontrel sur colzas au stade D2 à E, ne pas mettre d'huile



## Insectes – charançons

*Fin du risque – ne plus intervenir spécifiquement contre le charançon.  
On trouve quelques rares pieds avec piqures, au max 5% sur la parcelle à risque de notre réseau.*

## Insectes – méligèthes

*Aucune intervention à prévoir même si elles se réveillent en fin de semaine avec le retour de la douceur.  
Les méligèthes sortent de façon significative lorsque les températures max avoisinent les 20°C. Les températures annoncées pour cette semaine ne seront pas favorable à une colonisation des colzas par les méligèthes.  
Attendre les prochains bulletins.*

Rares méligèthes sur boutons



### Conseil

**Attendre le prochain bulletin. Les méligèthes ne seront pas nuisibles cette semaine.**  
Il convient d'attendre que les méligèthes s'installent sur la culture avant d'appliquer un insecticide.  
Quand ils s'installent, ils choisissent les pieds les plus hauts et les plus proches de la floraison.  
Un risque existe lorsque la culture fleurit difficilement.

#### Liste des spécialités ayant la mention abeille et efficaces sur méligèthes. Produits les plus efficaces à privilégier

- |   |   |  |
|---|---|--|
| - <a href="#">MAVRIK SMART</a> 0.2 l/ha | } | <b>Spécialité soft vis-à-vis des pollinisateurs</b>                                      |
| - <a href="#">TREBON 30 EC</a> 0.2 l/ha |   | 2 applications autorisées par campagne<br>Traiter le soir après le coucher du soleil     |
|   | } | 1 seule application autorisée au printemps<br>Traiter le soir après le coucher du soleil |



**Tous les autres produits sont inefficaces et destructeurs de biodiversité.**





## Stades et état des cultures

La moitié des parcelles ont atteint le stade épi 1 cm.  
Les semis de janvier sont à 1 feuille.

*Blé Sphère – décollement épi*



*Blé semé en direct dans luzernière début novembre – il va falloir bloquer rapidement la luzerne*





*Il pleut toujours !! Les blés patinent dans les limons hydromorphes non drainés*



### Désherbage blé - graminées

Terminer les désherbages des graminées.

*Bromes détruits avec un passage au printemps de Attribut puis Abak*





*Photo du 26/02 – les vulpins viennent d’être désherbés*



*Photo du 11/03 – les vulpins jaunissent*



*Dans cette parcelle de blé, les ray grass lèvent à nouveau...*






## Désherbage blé – chardons annuels - vivaces

Les vivaces et autres chardons annuels sortent. Pour les détruire, il convient d'attendre qu'elles se développent davantage et que les températures soient supérieures à 15°C pour que les hormones soient plus efficaces.

### INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES EN SORTIE HIVER ET AU PRINTEMPS

	3 F	Tallage	1 N	2 N	Dernière Feuille	Gonflement	Coût (€/ha)	IFT
<b>CHARDONS DES CHAMPS</b>								
	ACCURATE 30 g						17	1
	CHARDEX / EFFIGO 1,5 l				À partir du 1 <sup>er</sup> mars		19	1
	BOFIX 2,5 l		De début montaison à 2 N, à partir du 1 <sup>er</sup> février				28	1
	ARIANE NEW 2,25 l						34	0,9
	SEKENS 1 l		À partir du 1 <sup>er</sup> mars 0,75 l entre 2 N et DFP				35	1
	LONPAR 2 l		À partir du 1 <sup>er</sup> mars				24	1
	CHARDOL 600 1,25 l						-	1
<b>GAILLETS</b>								
Fluroxypyr 200 g 0,5 l						10	0,5	
STARANE GOLD 0,7 à 0,9 l						13 à 17	0,4 à 0,5	
PRIMUS 0,05 à 0,075 l						10 à 15	0,3 à 0,5	
ARIANE NEW 2,25 l						34	0,9	
GRATIL 10 à 15 g						8 à 12	0,25 à 0,38	
SEKENS 1 l		À partir du 1 <sup>er</sup> mars 0,75 l entre 2 N et DFP				35	0,7	

	3 F	Tallage	1 N	2 N	Dernière Feuille	Gonflement	Coût (€/ha)	IFT
<b>GAILLETS (SUITE)</b>								
		BOFIX 2,5 l		De début montaison à 2 N, à partir du 1 <sup>er</sup> février		27		1
		DUFLOSAN SUPER 2,5 l + TOMGAN 20 0,2 l				29		1,2
Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mai		FRIMAX/PXXARO 0,3 l + EFFIGO/CHARDEX 1,5 l		gaillets, chardons, renouées...		33		1,35
		ZYPAR 0,5 l + SEKENS 0,5 l		gaillets, rumex, liserons...		34		1
<b>RUMEX</b>								
		ACCURATE 20 à 30 g				11 à 17		0,7 à 1
		fluroxypyr 200 g 0,7 l				14		0,7
		CHARDOL 600 1,25 l				11		1
		SEKENS 1 l		À partir du 1 <sup>er</sup> mars 0,75 l entre 2 N et DFP		35		1
		BOFIX 2,5 l		De début montaison à 2 N, à partir du 1 <sup>er</sup> février		27		1
<b>LISERONS</b>								
Intervienir sur liserons développés (> 0,5 m)		fluroxypyr 200g 0,8 à 1 l				16 à 20		0,8 à 1
		LONPAR 2 l				24		1
		CHARDOL 600 1,25 l				11		1
		BOFIX 2,5 l				27		1

Globalement avec les matières actives du [BOFIX](#) (fluroxypyr, clopyralid, MCPA), [PROVALIA LQM](#) et [ACCURATE](#) (metsulfuron), vous maîtrisez les principales vivaces.

Attention toutefois aux applications tardives de metsulfuron à pleine dose si vous semez des couverts végétaux début juillet.

## Fertilisation azotée

### Conseil

Le stade épi 1 cm approche. A ce stade votre blé devra avoir reçu au maximum 70% de la dose X totale.

## Risque de verse

### Conseil







Seules les variétés sensibles à la verse qui ont levé tôt début octobre, semées épaisses, méritent d'être surveillées. Attendre des températures moyennes de 10°C sans gelée pour réguler les blés à risque.

### Sensibilité variétale

Variétés peu sensibles	APACHE / ARCACHON / COMPIL / FANTOMAS / FILON / FRUCTIDOR / GERRY / GIAMBOLOGNIA / INTENSITY / JERIKO / JUNIOR / KWS EXTASE / KWS ULTIM / LG AIKIDO / LG ARLETY / LG ARMSTRONG / MUSIK / OREGRAIN / PONDOR / RGT PERKUSSIO / RGT TWEETEO / SY ADORATION / SY TRANSITION / RUBISKO / UNIK
Variétés moyennement sensibles	CELEBRITY / CHEVIGNON / COMPLICE / FILON / FRUCTIDOR / GRAINDOR / KAROQUE / KWS SPHERE / LG ABSALON / LG ASTERION / LG AUDACE / LG AURIGA / MACARON / NEMO / OBIWAN / PASTORAL / REALITY / RGT LETSGO / RGT PROPULSO / RGT SACRAMENTO / RGT VELASKO / SY ADMIRATION / SY MOISSON / SYLLON / WINNER
Variétés sensibles	ADVISOR / BOREGAR / GONCOURT / LG ABSALON / PRESTANCE / PROVIDENCE / RGT LUXEO



## STRATÉGIE DE RÉGULATION

								
	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 3 cm	1 nœud Epi 4-5 cm	2 nœuds Epi 10-12 cm	Dernière feuille	Coût (€/ha)	IFT
Très faible et faible	Impasse						0	0
	C5 FLEX 2 I						5	1
Moyen	MEDAX MAX 0,3 kg						16	0,4
	MODDUS, TRIMAXX 0,4 I						14	0,8
	ORFEVRE, FABULIS OD 0,75 I						16	0,5
	TERPAL 1,5 I						23	0,8
	BOGOTA PLUS 1,5 I						17	0,8
	MODDUS EVO, PROTEG DC, CISAM DC 0,3 I						14	0,8

Les régulateurs ne font pas taller et ne permettent pas d'augmenter le volume de racines en conditions de plein champ.

## Maladies

**Rouille brune** : comme tous les ans on observe de la rouille brune. C'est la météo à venir qui conditionnera le risque. Pour rappel, l'an dernier, la rouille a complètement disparu. Risque actuellement nul.

**Rouille jaune** : Risque actuellement nul. Seules les variétés sensibles type Nemo méritent une surveillance.

**Piétin verse** : le modèle TOP indique un risque plutôt élevé

Pour évaluer le risque il conviendra de surveiller les symptômes dans les parcelles. Il est trop tôt pour contrôler les symptômes, attendre le stade 1 à 2 nœuds.

### Situations les plus à risque :

- Variétés très sensibles APACHE - CELEBRITY - MACARON - NEMO - OREGRAIN – RGT PERKUSSIO - RGT SACREMENTO - RGT TWEETEO
- Il n'y aura pas de différence d'infestation entre un semis de fin septembre et un semis du 15/10 étant donné qu'une grande majorité des blés a été semée avant le 15/10 dans le sec.
- Semis dans les limons
- blé sur blé sans labour
- blé tous les 2 ans avec labour tous les ans

### Quel produit utiliser si risque avéré ?

- Produit à base de prothioconazole (CURBATUR 0.5 à 0.6 L/ha) appliqué au stade 2 nœuds, vous pourrez ainsi valoriser cette matière active sur piétin verse et maladies foliaires. Cela n'entraîne pas forcément de surcout dans le programme global. Vous pourrez ainsi réaliser un contrôle tardif au champ (symptômes bien visibles avant 2 nœuds) et ne traiter que si nécessaire.
- Métrafénone = flexity, mais utiliser ce produit entraîne un surcout dans le programme fongicide !

*On trouve plus facilement du rhizoctone que du piétin verse dans les blés – aucune solution chimique*







## ORGE Hiver

### Stades et état des cultures

Décollement de l'épi à épi 1 cm pour les semis de fin septembre.

*Zebra décollement épi*



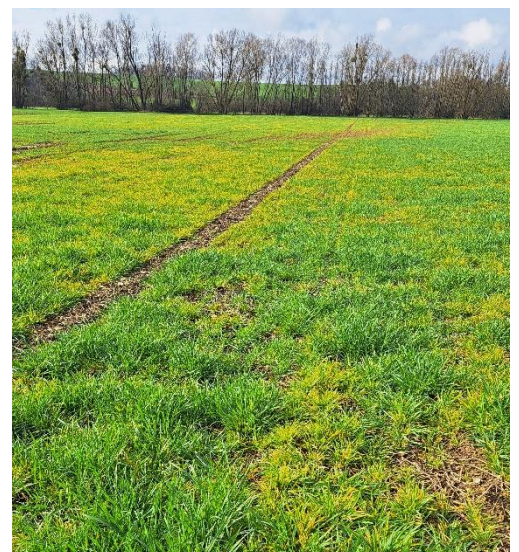
*Faro fin tallage*



*Faro épi 1 cm*



*Belle attaque de JNO sur orge. Normal !  
Semis du 15/09 et aucun insecticide*





## Désherbage

Terminer les désherbages des ray-grass.

## Maladies

On trouve en sortie d'hiver, comme maintenant tous les ans, de la rouille naine sur les orges semées fin septembre, début octobre. On peut également observer quelques taches d'helminthosporiose. La rhynchosporiose est pour l'instant absente.

**Aucun risque pour l'instant. La rouille n'est pas préjudiciable et est facilement maîtrisée avec très peu de fongicide !**

*Rouille naine sur Faro semée*



## Fertilisation azotée

Sur orge de brasserie, solder aux alentours du stade épi 1 cm.  
Sur orge fourragère, il est possible d'apporter l'azote comme pour un blé.



## Triticale - Seigle - Avoine

### Stades et état des cultures

Décollement de l'épi à épi 1 cm pour les semis de fin septembre.





## Fertilisation azotée

**Triticale** : prévoir 150 unités max

**Seigle** : prévoir 120 unités max

**Avoine** : prévoir 100 unités max



## ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2024

### Stades et état des cultures

Les semis sont en cours.

Orge printemps semée le 5/03 - germination



### Fertilisation azotée

Faire un premier apport d'une **cinquantaine d'unités au semis** puis le solde au stade 3 feuilles.



## POIS d'hiver

### Stades et état des cultures

Des parcelles ont été semées fin novembre, début décembre.

### Désherbage

Sortie Hiver		Coût (€/ha)	IFT
Lutte contre les dicotylédones			
NIRVANA S 2 l/ha	Jusqu'à 2 feuilles avec stipules (BBCH 12) à 2 l/ha maxi, si aucun herbicide appliqué en préalable.	40	0,4
CORUM 0,6 l/ha + DASH HC	Si besoin un deuxième passage à 0,6 l/ha est possible.	40	0,5
CORUM 1 l/ha + DASH HC		65	0,8
Lutte contre les graminées			
KERB FLO 1,8 l	A partir de 3 feuilles et jusqu'à 4 feuilles avec stipules (BBCH 13-14).	45	0,96
L'application de la propyzamide (KERB FLO, TOPNET...) doit se faire sur un sol humide, avant une pluie et tant que les températures sont froides. Placer tardivement cet anti-graminée racinaire permet de s'assurer que la culture est viable avant application tout en préservant la gestion à l'échelle de la rotation des graminées.			
TARGA MAX 0,75 l	Homologué à 1,5 l/ha sur graminées vivaces.	35	0,4

En sortie d'hiver, observer la flore présente sur votre parcelle afin d'adapter votre intervention à celle-ci. L'application doit avoir lieu lorsque les dicotylédones sont encore à un stade jeune (cotylédons à 2-3 feuilles), en conditions poussantes et en dehors de fortes amplitudes thermiques (inférieures à 15 °C) qui peuvent conduire à des problèmes de sélectivité. Les nuits trop froides (< 5 °C) sont défavorables aux interventions.





## Féverole d'hiver

### Stades et état des cultures

Très peu de féveroles en pur ont pu être semées cette année.  
Elles ont essentiellement été semées en méteil grain.

### Maladies

*Taches brun chocolat = botrytis*  
*C'est la maladie à surveiller*



**Prévoir 2 à 3 traitements en fonction de la météo.**

**Il est trop tôt pour intervenir même si le botrytis est installé.**

Nous vous informerons des dates opportunes pour faire un premier fongicide.

**Sur féverole pure, prévoir pour la campagne des fongicides efficaces sur botrytis et rouille**

[SCALA](#) 0.75 L/Ha + [PROSARO](#) 0.75 L/Ha + [AMISTAR](#) 0.75 L/Ha

**Sur méteils grains blé + féverole ou triticales + féverole :** prévoir pour la campagne [AMISTAR](#) 0.75 L/Ha + [PROSARO](#) 0.75 L/Ha





## Féverole de printemps

### Semis de printemps

Il y aura peut-être des meilleures conditions pour semer.

Semer à 45 grains / m<sup>2</sup>.

### Désherbage

Privilégier la prélevée.

	Semis	Levée à 1 feuille	2 feuilles	4 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
	Renouées, gaillet, coquelicot, laiteron, matricaire, stellaire					
Féverole de printemps	CR	CHALLENGE 600 21 + NIRVANA S 21 + CENTIUM 36 CS 0,15 l			103	1,54
	Coquelicot, matricaire, laiteron, véronique perse, stellaire					
Féverole de printemps	CR	CHALLENGE 600 31 + PROWL 400 1,5 l			82	1,25

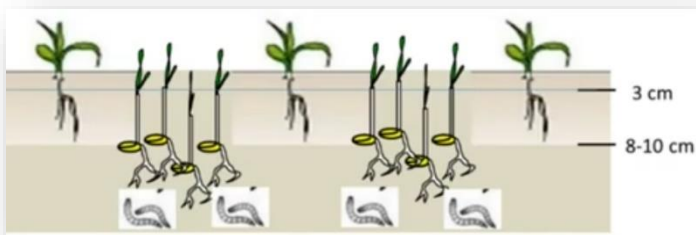


## TAUPINS dans les TOURNESOL OU MAIS

### Règles de décision de lutte contre le taupin

Risque	Situation	Conseil
Très élevé	- Retournement de prairie (surtout la 2 <sup>ème</sup> année). - Dégâts historiques forts.	Application de micro-granulés au semis conseillée.
Moyen	- Prairie dans la rotation. - Maïs fréquent dans la rotation. - Quelques dégâts déjà observés sur la parcelle.	Eventuellement, application de micro-granulés au semis si semis précoce ou engrais starter 18-46.
Faible	- Pas de prairie dans la rotation. - Pas de dégâts déjà observés sur la parcelle.	Aucune protection insecticide.

**Lutte agronomique contre le taupin** = semis de 100 kg /ha de blé ou d'orge à la volée et l'incorporer à 10 -15 cm de profondeur juste avant semis du maïs. Les graines appâts doivent être positionnées au-dessous des graines de maïs semées entre 3 et 5 cm. ([cliquez](#))



**Une destruction chimique ou mécanique de la céréale appât est indispensable.**





## CORVIDES dans les TOURNESOLS OU MAÏS

**KORIT 420 FS** dont l'efficacité contre les corvidés est démontrée, reste disponible pour les semences de maïs 2023

**Lutte agronomique contre corvidés sur tournesol ou maïs** = semer 150 kg /ha de blé à la volée.  
Quand ? 1 mois avant le semis du tournesol ou du maïs pour que la céréale soit levée (2-3 feuilles) au moment du semis  
= objectif cacher la culture

Vol de corvidés qui a détruit quelques hectares de tournesol en 2023



## Dégâts de FAUNE SAUVAGE ET ESPECES SUSCEPTIBLES DE CREER DES DEGATS

Signalement de dégâts ([cliquez](#))

**SIGNALEMENT DE DÉGÂTS**

Date soumise le: 03/04/2023

**Personnel agricole**

Nom:  Prénom:

Adresse postale:

Département:  Département à:

Téléphone:  Email:

Département agricole:

Département du dégât:  Après avoir choisi une commune, cliquez le curseur pour identifier la zone précise des dégâts.

Dégâts sur la commune:





# Couverts – Méteils – Luzerne - Fourrages

## LUZERNE

Si vous n'avez pas pu semer de luzernes, nous entrons dans la période optimale de semis.

**Statistiquement, en Haute-Saône, les semis de luzerne derrière orge (fin juin) sont généralement bien réussis.**

Extraits du guide luzerne GNIS

**Semis de printemps**

Au printemps, l'implantation est souvent meilleure qu'en fin d'été, mais on n'assurera qu'une demi-production au cours de l'année. Il faut semer dans un sol suffisamment ressuyé et réchauffé. Avant les dates indiquées sur la carte ci-contre, les chances de réussite sont maximales.

Au printemps, les semis doivent être effectués suffisamment tôt pour qu'en cas de sécheresse précoce, les jeunes plantules soient déjà bien enracinées. Dans les zones craignant la sécheresse, les semis de fin d'été sont plus sûrs.

Du 20/12 au 20/01  
 Du 20/01 au 20/02  
 Du 20/02 au 20/03  
 Du 20/03 au 20/04  
 En zone de montagne, tenir compte de l'altitude

	Semis de fin d'été	Semis de printemps
<b>Intérêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production importante dès le printemps suivant.</li> <li>• Culture en place pendant la phase hivernale.</li> <li>• Adventices moins concurrentielles.</li> <li>• Adapté dans les terres difficiles à exploiter en sortie d'hiver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement rapide de la luzerne (température et jours longs).</li> <li>• Reprise du sol facile après un labour d'hiver.</li> <li>• Production de fourrage en début d'été.</li> </ul>
<b>Limites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail du sol difficile en conditions très sèches.</li> <li>• Risque de manque d'eau dans les semaines suivant le semis</li> <li>• Risque de gel précoce.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de moitié de la production l'année du semis.</li> <li>• Fenêtre de semis réduite.</li> <li>• Risque de sécheresse précoce et de salissement plus élevé.</li> </ul>

*Intérêts et limites d'un semis de fin d'été ou de printemps.*

### Pensez à chauler (CaCo3) avant une implantation de luzerne

- Les ions Ca<sup>++</sup> remplacent les ions H<sup>+</sup> sur la complexe argilo humique
- Le carbonate neutralise ensuite les ions H<sup>+</sup> libérés
- Le Ca a également un rôle sur la structure du sol (floculation des argiles)
- Le Ca est indispensable à la luzerne. (30 kg de Ca par tonne de MS)

Figure 1 : Sensibilité à l'acidité du sol de différentes espèces



Didier DELEAU (ARVALIS - Institut du végétal)





# Haies



La taille des haies et des bosquets est interdite entre le 15 mars et le 1<sup>er</sup> septembre ([cliquez](#))

**RÔLE DES HAIES ET BOSQUETS : DES BÉNÉFICES POUR L'HOMME ET LA NATURE**

- EAU**
  - Frain au ruissellement de l'eau
  - Frain à l'érosion des sols
  - Protection des berges
  - Épuration
- PAYSAGE**
  - Intégration des bâtiments
  - Structuration du paysage
- BIODIVERSITÉ**
  - Alimentation
  - Reproduction (nidification et élevage des jeunes)
  - Corridors écologiques (échanges entre populations)
  - Poste d'observation
  - Régulation des ravageurs
  - Refuge
- THERMIQUE**
  - Brisa-vent
  - Bien-être animal
  - Protection des cultures
- SOURCE DE REVENUS**
  - Production de bois d'œuvre et de chauffage
  - Pâturage

**CE QUE JE PEUX FAIRE :**

- Je souhaite effectuer une taille d'entretien d'une haie ou d'un bosquet afin d'en limiter l'expansion.**  
Cette taille est possible sans autorisation administrative\* préalable en respectant les conditions cumulatives suivantes :
  - quelle soit réalisée entre le 1<sup>er</sup> septembre de l'année n et le 14 mars de l'année n+1\*\* ;
  - que la taille d'entretien ne modifie pas la structure globale et profonde de la haie ou du bosquet (pas de coupe à blanc) ; cette taille doit viser à ne couper que les pousses végétatives récentes en conservant l'ossature et le couvert de la formation végétale.
- Ma haie ou mon bosquet comportent plusieurs étages et des pieds d'arbres (et/ou branches matures). Je souhaite couper ce bois mature et l'exploiter.**  
Cette coupe est possible sans autorisation administrative\* préalable, en respectant les conditions cumulatives suivantes :
  - que la coupe soit réalisée entre le 1<sup>er</sup> septembre de l'année n et le 14 mars de l'année n+1\*\* ;
  - que la coupe de bois mature présent dans la haie ou le bosquet ne modifie pas la structure globale et profonde de la haie ou du bosquet (pas de coupe à blanc).

\* autorisations administratives relatives à la PAC et aux espèces protégées. Attention aux autres réglementations qui pourraient nécessiter d'autres autorisations : voir paragraphe sur les haies et la réglementation. \*\* en date, soit avant les espèces protégées, pas avant le 1<sup>er</sup> septembre ou au moins une semaine avant certaines zones protégées par un APN en raison de la sensibilité des espèces présentes.



# PAC – Assolements 2024

Le retour de la jachère ... reporté ! ([cliquez](#))

**Avant manifestations agricoles** : **Socle obligatoire : 3% des terres arables en IAE + 4% ...**

**Depuis manifestations agricoles** : **BCAE8 : Déclarer un dossier Télépac 2024 qui présente soit**

**Exemptions** : < 10ha de terres arables > 75% d'herbe\*

**Option 1** : **4 % des terres arables en IAE (Infrastructures Agro-Écologiques)**

JAC,	1ha = 1ha IAE
JAC mel,	1ha = 1,5ha IAE
BTA, BOR, 5m	1000ml = 0,9ha IAE
BFS, 1m	1000ml = 0,9ha IAE
Haie mit	1000ml = 1ha IAE
Haie intra	1000ml = 2ha IAE
Bosquets	0ha10 = 0ha15 IAE
Fossés,	1000ml = 1ha IAE

... déclarées sur TELEPAC comme culture ou SNA

**Option 2** : **et/ou 4 % des terres arables en fixatrices d'azote**

**Fixatrices d'azote – coef 1** : Culture principale 2024, Sans produits phytosanitaires, LUZ, TRE, MLF, MLG, FVL, FVP, LEC, LOT, LDH, LDP, PHI, PPR, PHS, PHF, SAI, SOJ, VES,

**Option 3** : **et/ou 4 % des terres arables en intercultures**

**Intercultures – coef 1** : Semis, avant le 6 août 2024, Mélange deux espèces, sans phytos sur période de 8 semaines minimum, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, Pas déclaré en culture principales en 2025,

**Exemple : SAU 120 ha – 20 ha PPH = 100 ha de terres arables (TA)**

↓

**1 ha de JAC mellifère + 500ml de haie mitoyenne + 2220ml de BTA**

**ou**

**1 ha de JAC + 3 ha de LUZ**

**ou**

**500 ml de haies intra TA + 3 ha d'intercultures**

**ou**

**2 ha de MLG + 2 ha d'intercultures**

Contacts : Pierric TARIN ou Johanne DUMAGNY au 03 84 77 14 69



## NOS FORMATIONS A VENIR

### UNE JOURNÉE CONSACRÉE UNIQUEMENT À LA FABRICATION DES SEAUX À LÉCHER

**Date** : lundi 18 mars 2024

**Lieu** : VESOUL (70)

**Intervenant** : Marion CHUROUT, conseillère en élevage BIO, formatrice, Chambre d'agriculture de Haute Saône.

**Responsable du stage** : Christelle DEPLANTE

### ADAPTER LES PRATIQUES DANS MES PARCELLES D'APRES LES ANALYSES ET L'OBSERVATION DE MON SOL

**Date** : jeudi 11 avril 2024

**Lieu** : secteur Graylois

**Intervenant** : Emeric COURBET, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône

**Responsable du stage** : Émeline BONTEMPS

### APPREHENDER LES DEFAUTS DANS LA DEGUSTATION DES VINS

**Date** : jeudi 11 avril 2024

**Lieu** : Vignoble GUILLAUME (70)

**Intervenant** : Marie MONIQUE, conseillère en viticulture et responsable formation viticole de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

**Responsable du stage** : Mickaël GREVILLOT

### ÊTRE AUTONOME POUR VÉRIFIER MES ENGIN DE LEVAGE

**Date** : jeudi 11 avril 2024

**Lieu** : COLOMBIER (70)

**Intervenant** : Bernard CHONIER, formateur agréé au CFPPA « La Barotte », expert en conduite et maintenance des engins de levage

**Responsable du stage** : Christelle DEPLANTE

### PRIMO-CERTIPHYTO, RENOUELEMENT : SESSION TEST

Nous vous proposons de renouveler votre **Certiphyto**, en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Le coût de la prestation s'élève à 90 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre **Certiphyto**.

**Date et horaire** : Mercredi 27 mars 2024 à 14H

**Lieu** : Maison des agriculteurs de VESOUL

**Responsable du stage** : Émeline BONTEMPS

**Pour vous inscrire merci de nous contacter au 03 84 77 14 38**

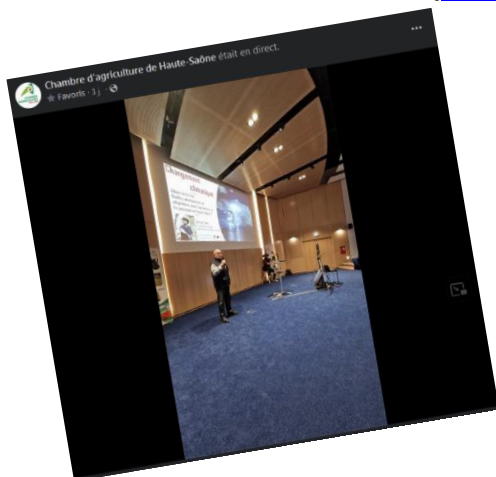
*Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.*

17 QUAI YVES BARBIER, 70 000 VESOUL - 03 84 77 14 38



## Vidéo de la semaine

Conférence Sege ZAKA – Vesoul le 7/03/202 (Cliquez)



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

